



LE MOT DU MAIRE

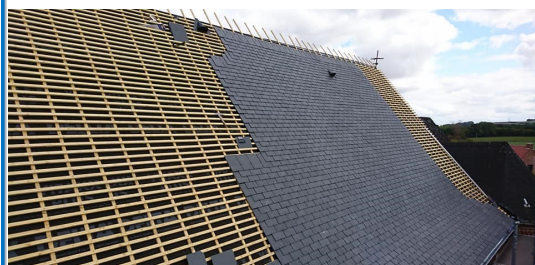
L'année 2019 se termine .

Dans quatre mois, nous serons au terme du mandat municipal 2014- 2020.

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs seront invités à renouveler leur conseil municipal.

C'est un rendez-vous important car il déterminera les choix pour les orientations futures de notre village. En attendant, l'équipe municipale poursuit la mission qui lui a été confiée, à savoir gérer le quotidien de la vie communale et mettre en œuvre les aménagements qui assurent le bien-être dans notre village.

Vous avez certainement remarqué la rénovation de la toiture de l'église St Blaise qui se poursuivra jusqu'en décembre. C'est un chantier important, nécessaire pour l'entretien de notre patrimoine. A la fin des travaux, les abords à l'arrière de l'église et du cimetière seront aménagés.



Vous découvrirez dans ce petit écho un nouveau service proposé pour rejoindre les gares de Phalempin ou de Libercourt grâce aux navettes Pév'Ailes. Une solution pour laisser sa voiture et préférer le train, agir pour l'environnement et oublier les bouchons quasi quotidiens.

Attendue avec impatience par bon nombre de nos habitants, la fibre arrive dans notre commune. Elle apportera aux familles, aux services et aux entreprises une connexion internet de qualité.

Une réunion publique d'information et de présentation des différents opérateurs est organisée à la salle des fêtes de Thumeries le mardi 3 décembre à 18h30.



Je vous invite à redécouvrir le secteur des étangs en forêt de Phalempin où la Pévèle Carembault, le Département du Nord et l'Office National des Forêts ont effectué des travaux de rénovation importants. Les principales réalisations sont développées dans ce journal.

Le Petit Echo se taira jusqu'en avril prochain, puisque la communication est réglementée pendant les périodes électorales, pour laisser place aux documents liés à la campagne pour les municipales. Les informations essentielles ou urgentes vous seront communiquées via le « Flash infos » et sur le site de la commune :

mairiedelaneuville.eklablog.fr

Je vous souhaite une excellente fin d'année et de très bonnes fêtes..

Thierry DEPOORTERE

Sommaire

- **Page 1**
Le mot du maire
- **Pages 2, 3 et 4**
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- **Pages 5 et 6**
Actualités
- **Page 7**
Travaux Environnement
- **Pages 8 et 9**
Animations Clin d'œil
- **Page 10**
L'école
- **Page 11**
Vie associative
- **Page 12**
Médiathèque
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, 13h30 à
jeudi et vendredi 16h30

Samedi 9h à 12h

Fermée le mercredi



UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT DE TRANSPORT: LA PÉV'AILES

Depuis début septembre, la CCPC a mis en place avec la Région Hauts-de-France deux nouvelles lignes de bus pour rejoindre les gares de Phalempin et de Libercourt.

QUAND ?

Du lundi au vendredi, toute l'année le matin et en fin d'après-midi.

De La Neuville, le matin

- vous pouvez rejoindre **la gare de Phalempin** en prenant la navette Pév'Ailes (**ligne 240**) au rond point du leu pindu devant l'accrobranche à **6h51, 7h51 ou 8h51** permettant de prendre les trains de 7h05, 8h04 ou 9h04 à destination de la gare Lille Flandres.
- vous pouvez rejoindre **la gare de Libercourt** en prenant la navette Pév'Ailes (**ligne 241**) à l'arrêt de bus de la Place du Bicentenaire à Wahagnies situé à proximité du carrefour La Neuville, Thumeries et Wahagnies. La navette passe à **7h10, 8h10 ou 9h10** permettant de prendre les trains de 7h22, 8h22 ou 9h22 à destination de la gare Lille Flandres.

Le soir, des navettes sont proposées au départ

- de la gare de Phalempin** à 17h12, 18h12 ou 19h12 pour une arrivée au Leu pindu à la Neuville après un trajet de 5mn en bus.
- de la gare de Libercourt** à 16h44, 17h44 ou 18h44 pour une arrivée Square du bicentenaire de Thumeries après un trajet en bus de 7 mn.



COMMENT ?

La Communauté de Communes Pévèle Carembault prend en charge le coût du trajet en bus.

Pour bénéficier de la gratuité, vous devez vous rendre en mairie de La Neuville avec un justificatif de domicile pour retirer votre carte Pass Pass. Elle sera présentée au chauffeur du bus pour profiter de la gratuité.

En prenant la navette Pév'Ailes La Neuville / Phalempin et le train pour Lille Flandres, vous effectuez le trajet aux heures de pointe en seulement 26mn contre 50mn en moyenne en voiture.

Attention! Les horaires des TER SNCF / Hauts de France changent à compter du 15 décembre.

Au moment de la rédaction de ce journal, les horaires ajustés des navettes Pév'Ailes ne sont pas encore connus.

Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dès que possible.

N'hésitez pas à consulter le site de la commune

Retrouvez plus de renseignements sur :

- mairiedelaneuville.eklablog.fr
03 20 86 97 67
- pevelecarembault.fr
rubrique infospratiques/se déplacer



OPÉRATION « PLANTONS LE DÉCOR »

Vous souhaitez planter quelques végétaux dans votre jardin ?
L'opération *Plantons le décor* est faite pour vous !

Ce dispositif vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels grâce aux commandes groupées d'arbres, arbustes, fruitiers, bulbes et graines de variétés locales.

La liste des végétaux est à retrouver sur www.plantonsledecor.fr

La commande s'effectue en ligne sur www.plantonsledecor.fr jusqu'au vendredi 3 janvier 2020.

Les commandes seront validées, une fois le paiement effectué.

La livraison aura lieu le 31 janvier à la ferme équestre de l'Institut de Genech.

AIDE À LA FORMATION



Vous souhaitez effectuer une formation BAFA ou BAFD en 2020 et désirez obtenir une aide de la Pévèle Carembault ?

Il vous suffit de retirer une demande d'aide à la formation en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune : mairiedelaneuville.eklablog.fr

Les documents sont à renvoyer au Service animation jeunesse au 85, rue de Roubaix 59242 Templeuve en Pévèle avant le 29 novembre.

Service animation jeunesse : Tel: 03 28 76 99 76

ÊTRE ANIMATEUR/TRICE DIRECTEUR/TRICE EN ALSH

Vous désirez travailler comme animateur, animatrice, directeur ou directrice dans un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes ?

Pour postuler, il vous suffit de remplir la fiche de renseignements disponible sur le site de la commune, d'y joindre l'ensemble des pièces demandées et de les renvoyer au service animation jeunesse au 85, rue de Roubaix 59242 Templeuve en Pévèle.

DES AMÉNAGEMENTS RÉNOVÉS EN FORÊT DE PHALEMPIN



Les nouveaux aménagements situés autour des étangs de la forêt de Phalempin ont été inaugurés le 5 novembre dernier.

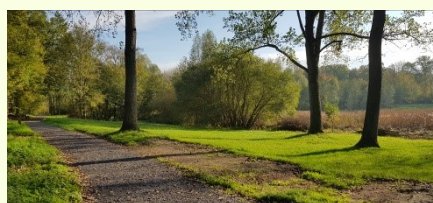
Les chemins et l'entrée du parking ont été confortés, de nouvelles tables et bancs fabriqués à partir de chênes de la forêt ont été installés, des panneaux d'information ont pris place dans le kiosque, des bornes botaniques indiquant les noms de 15 essences d'arbres ponctuent le parcours.

Un parking pour les bus le long de la RD 62 a été créé.

Certains endroits ont été dégagés autour des

étangs afin de mieux percevoir le paysage.

Ces travaux ont été financés par la Pévèle Carembault (106 000€), l'ONF (22 100€) et le Département (14 200€).





La douzième édition du salon éco rénovation s'est tenue les 26 et 27 octobre dans la nouvelle salle de sports de Genech, dans une ambiance professionnelle et conviviale.

Toujours attendu par les habitants du territoire ce salon 2019 a regroupé 36 exposants de tous les métiers du bâtiment qui ont accueilli et renseigné les 520 visiteurs du week-end.

Sept conférences techniques étaient organisées par les professionnels pour répondre aux interrogations des visiteurs. La présentation du « cadastre solaire » en ligne proposé par la Pévèle Carembault a connu un grand succès. L'Espace Info Energie a diffusé les bons conseils techniques, administratifs et financiers sur la rénovation des bâtiments.

Il se tient à votre disposition toute l'année pour vous renseigner.
tél : 03.59.611.202



LE CADASTRE SOLAIRE

**Vous vous intéressez au solaire !
Vous voulez savoir si votre habitation peut recevoir utilement des panneaux solaires !**



La Pévèle Carembault a lancé une plateforme en ligne permettant à ses habitants de connaître le potentiel photovoltaïque de leur toiture.

C'est simple et c'est gratuit ! Et si vous produisiez votre électricité ?

Un outil en ligne est à votre disposition :

- 1) **Je vais sur <https://www.pevelecarembault.fr>**

En page d'accueil je clique en bas à droite sur l'onglet « cadastre solaire »



- 2) **J'entre mon adresse postale**

(Attention : pour éviter les abus de démarcheurs peu scrupuleux, vous ne pouvez utiliser l'outil qu'un certain nombre de fois)

- 3) **A - J'obtiens un résultat.** Je peux varier les paramètres (surface, utilisation, consommation...) pour évaluer la pose d'une installation solaire

B - Je n'obtiens pas de résultat. Soit votre toiture n'est pas adaptée pour ce type d'installation (pente, orientation, superficie...), soit la situation de votre maison demande une approche plus fine. Contactez alors le gestionnaire de l'outil ou l'Espace Info-Energie.

- 4) **Je veux obtenir une offre tarifaire:**

- Je remplis le formulaire de contact du logiciel afin que le gestionnaire de l'outil suive mon projet.
- Je prends un rendez-vous avec l'Espace Info-Energie
- Je contacte directement les entreprises RGE



Avec Pévèle Carembault, passer au solaire c'est facile !



1

Mesurez votre potentiel



2

Construisez votre projet



3

Rencontrez un installateur

ACTUALITÉS

REPAS DES AÎNÉS

Les neuvilloises et neuvillois de 65 ans et plus, invités par la municipalité et la commission aide sociale se sont retrouvés avec les aînés de la commune de Chemy autour d'un repas convivial Salle La Clairière le dimanche 10 novembre 2019.



PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion d'information sur le dispositif de participation citoyenne a été organisée le mercredi 9 octobre.

La gendarmerie de Phalempin a présenté aux neuvilloises et neuvillois présents cette démarche qui encourage la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire pour accroître la sécurité, la prévention et l'information auprès des forces de l'ordre.**

L'objectif est de prévenir les cambriolages, démarchages suspects, incivilités... en signalant les faits à la gendarmerie.

Le dispositif est strictement encadré et ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie.

Des brochures d'information sont disponibles en mairie.

Vous pouvez, si vous le désirez, devenir référent pour participer au dispositif. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020, les inscriptions sur les listes électorales en mairie sont possibles jusqu'au 7 février 2020.

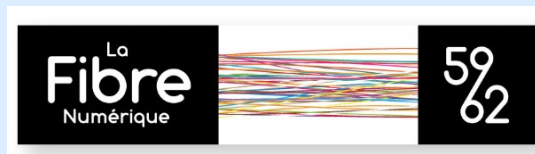
- Ceci concerne les personnes qui ont changé de domicile.
- Les jeunes qui ont ou atteindront l'âge de 18 ans avant le scrutin.

Il est maintenant possible d'effectuer cette démarche en ligne sur le site service-public.fr



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune s'achève et la commercialisation par les fournisseurs d'accès à internet va débuter très prochainement !



Afin de découvrir les modalités de raccordement et les offres des différents opérateurs,



une réunion publique pour les habitants de Moncheaux, Thumeries et La Neuville est organisée à la

Salle des Fêtes Françoise Malle

Cité du Petit Versailles à THUMERIES

le mardi 3 décembre 2019 à 18h30.

ACCUEIL ET INFORMATION EN MAIRIE

Ségolène Hourriez est arrivée début septembre et occupe le poste de secrétaire de mairie. Elle est chargée de l'accueil, de l'information, de l'administratif, de la comptabilité et des tâches diverses qui concernent la vie de la commune.

Elle est accompagnée par notre secrétaire de mairie, Bernadette Sion, au service de notre commune depuis 1987 et qui prendra sa retraite fin décembre.

Bonjour Ségolène, quel est votre parcours professionnel ?

Après le BAC, je me suis orientée vers un DUT « Gestion des entreprises et des administrations », puis j'ai poursuivi par une licence « Administration Publique ».

A la fin de mes études, pour entrer dans la vie professionnelle, j'ai postulé au poste de secrétaire de mairie à La Neuville.

Vous êtes arrivée début septembre. Quelles sont vos premières impressions ?

Je suis impressionnée par la diversité des tâches à effectuer dans une commune. Il faut savoir anti-



ciper les différentes démarches pour préparer les événements qui ponctuent la vie du village.

La bonne gestion du temps entre l'accueil du public et le travail administratif est primordiale.

Je dois être réactive car les sollicitations diverses sont quotidiennes.

Y-a-il des changements depuis votre arrivée ?

Oui, les horaires ont évolué. La mairie est toujours ouverte au public en semaine sauf le mercredi de 13h30 à 16h30. Les horaires du samedi ont été élargis de 9h à 12h.

N'hésitez pas à venir durant les permanences pour tout renseignement.

Je serai ravie de vous accueillir.

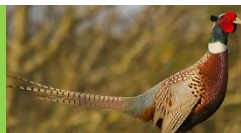
FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Les médiathèques de la Pévèle Carembault sont regroupées dans le réseau appelé « Graines de Culture(s) ».

Afin de mettre en place le projet numérique du réseau (Utilisation d'un logiciel de gestion commun et formation des bénévoles), **la médiathèque de La Neuville sera fermée du 1er au 11 décembre 2019.**

CHASSE EN FORÊT

Le calendrier de chasse en forêt de Phalempin est disponible sur le site de la commune de la Neuville dans la rubrique « Forêt de Phalempin ».



ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants dans la commune est prévue le mercredi 23 janvier 2020.



BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le prochain nettoyage des caniveaux par une balayeuse est prévu le **18 décembre 2019.**

Afin de faciliter et d'optimiser ces opérations, nous vous remercions de libérer au maximum les abords des trottoirs.



COLLECTE DES DÉCHETS

De décembre à février, les déchets verts ne sont collectés que le deuxième mercredi du mois, soit les mercredi 11 décembre 2019, 8 janvier et 12 février 2020.

Le service hebdomadaire de collecte des déchets verts reprendra chaque mercredi à compter du mois de mars.



NOUVEAU



L'ancienne mairie rénovée dernièrement et située juste à côté de l'église s'appelle désormais la **Salle des 4 saisons**.

La toiture de l'église St Blaise est en cours de rénovation.

L'échafaudage qui a habillé le clocher durant plusieurs semaines a interpellé les habitants de la commune.

Rappelons que ce chantier consiste au remplacement des bardeaux bitumeux du cœur, des tuiles de la nef et du revêtement du clocher par une toiture en ardoise naturelle grise comme à l'origine lors de la construction de l'église en 1870.

Ces travaux sont menés par l'Entreprise CIBEC de Flines les Raches. Un chantier effectué de manière exemplaire par la qualité des réalisations constatée lors du suivi du chantier.



Dépose des tuiles



Le clocher rénové



Pose des ardoises



ENVIRONNEMENT



Onze familles participent au « défi zéro déchet » depuis début octobre. Le premier mois est consacré aux pesées afin d'avoir des chiffres de référence. Divers ateliers sont proposés aux participants jusqu'en mars afin d'apporter astuces et conseils pour réduire le poids des déchets.

Rappelons que l'objectif est une réduction d'au moins 25%.

JEUDI 12 DÉCEMBRE 19H SALLE LA CLAIRIÈRE À LA NEUVILLE CONFÉRENCE: LE COMPOSTAGE, POURQUOI, COMMENT ?



Marc Delrue, jardinier, animateur radio à France Bleu Nord le samedi matin pour la rubrique « jardin » et auteur du livre "Jardiner bio et naturel toute l'année dans le Nord Pas de Calais" interviendra le jeudi 12 décembre à 19h à la salle La Clairière de la Neuville dans le cadre du «Défi famille zéro déchet» avec pour thème:

Le compostage : Rien ne doit sortir du jardin !

Cette conférence gratuite est ouverte à tous. Réservez dès à présent cette animation.



ANIMATIONS ET RÉUNIONS



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ SAMEDI 30 NOVEMBRE

L'Association « On fait un jeu?! » organise une **soirée « jeux de société »** le **samedi 30 novembre** Salle « La Clairière » de 17h à minuit.

Venez en famille ou entre amis, pour découvrir une multitude de jeux classiques ou nouveaux pour tous les âges.

Renseignements: 07 77 72 76 89
contact@onfaitunjeu.fr

En exclusivité:
Escape familial et Escape game enfant



LES BONS RÉFLEXES POUR VOTRE SÉCURITÉ VENDREDI 13 DÉCEMBRE

La gendarmerie de Phalempin organise une réunion de prévention et d'information concernant les escroqueries, abus de confiance, cambriolages...



Cette réunion se déroulera salle des 4 saisons (située à côté de l'église) à 19h.

CONCERT DE NOËL SAMEDI 14 DÉCEMBRE 18H

L'Union Musicale de Gondécourt proposera à 18h en l'église Saint Blaise de La Neuville son concert de Noël.

La participation est libre et les bénéfices de cette soirée seront reversés au comité d'aide sociale de la commune.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ SAMEDI 11 JANVIER 2020 À 11H

Notez dès à présent les vœux de la municipalité qui se dérouleront Salle La Clairière.

SPECTACLE DE NOËL DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 17H30

La folle journée de Noël de Julie et compagnie.

Spectacle gratuit offert par la municipalité.



Salle La Clairière (durée 50mn)

Un spectacle plein de gaieté et de chansons. Il est conseillé d'arriver vers 17h15.

A l'issue du spectacle, les aînés recevront leur colis de Noël et les enfants des friandises.

EXPOSITION DES ARTISTES NEUVILLOIS

1ER ET 2 FÉVRIER 2020

ART RECUP'

Salle La Clairière

La commission animation de La Neuville organise une exposition sur le thème « Art Recup' ».

Cette animation est ouverte à tous les habitants de notre village qui peuvent exposer leurs œuvres.

Inscription et renseignements :
Mairie 03 20 86 97 67

Valérie Vanlaer 03 20 32 21 01

Réunion de préparation le mercredi 27 novembre en mairie à 19h



SOIRÉE CABARET



La 17ème édition de la Soirée Cabaret de la Neuville est prévue le samedi 8 février 2020.

Une soirée conviviale et unique.

Le spectacle, c'est vous!

Relevez le défi et montez sur la scène pour participer au spectacle.

Présentez une chanson, une histoire, un sketch, une danse..... En solo, en famille ou entre amis.

Vous contribuerez ainsi à la réussite de cette animation.

Contact: 06 14 60 07 20

LE CHEVAL BLANC DE LA NEUVILLE

Sa présence était familière et il faisait partie de la vie du village depuis 23 ans. Le cheval blanc de La Neuville n'est plus.

La jument « Gracieuse » de race Boulonnaise est partie au paradis des chevaux fin septembre.

Elle traversait régulièrement le village pour changer de pâture avec sa réserve d'eau et invitait les villageois curieux à la regarder passer sur le seuil de leur porte.



Les enfants ou les familles venaient souvent lui donner à manger dans sa pâture après l'école, pendant les vacances ou le weekend. On pouvait la rencontrer de temps en temps en balade en forêt de Phalempin.

Elle a ponctué la vie du village en accompagnant certains mariés à l'église St Blaise.

Les neuvilleois étaient attentifs au cheval blanc de La Neuville. Qui ne se souvient pas de ses

CLIN D'ŒIL

fugues la nuit dans le village et des habitants qui se précipitaient alors chez la famille Delecourt pour la prévenir.

Nous ne verrons plus ses deux oreilles curieuses et attentives dépasser du mur à la sortie du village.

Elle aura passé toute sa vie dans notre commune.

Dans un monde où tout va de plus en plus vite, Gracieuse apportait sa quiétude et nous invitait à prendre le temps, le temps de regarder, de s'arrêter, de contempler.

C'était une force de la nature qui dégageait cependant une impression de calme et de tranquillité.

Le cheval blanc de la Neuville s'en est allé.

Son souvenir reste gravé au fond de nos cœurs.



L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

A la rentrée, 77 élèves ont repris le chemin de l'école avec la répartition suivante :

- Mme Depoortère : 25 maternelles
- Mme L'Hermite: 24 CP / CE1 / CE2
- Mme Pierre: 28 CE2 / CM1 / CM2

Valérie Dessine, Perrine Chuffart, Audrey.....et Cindy Hopfeld qui remplace Annie Flament (ATSEM) actuellement en arrêt se relaient pour l'encadrement des élèves en maternelle, à la garderie et en restauration scolaire.

DES SORTIES ET DES PROJETS

Les élèves de maternelle ont effectué une sortie en forêt en automne. Ils iront à la ferme pédagogique de Courrières au printemps.

Les élèves des classes de Mme L'HERMITE et de Mme PIERRE iront à l'Opéra de Lille le 29 novembre.



Collation bien accueillie à la fin de la sortie.

L'école travaillera cette année sur le développement durable.

- Atelier avec le SYMIDEME sur le recyclage et le tri des déchets
- Diverses actions pour diminuer la quantité de déchets en relation avec le défi famille « Zéro déchet »



Les élèves et leurs enseignantes, présents lors de la cérémonie du 11 novembre ont chanté la Marseillaise.

DU BIO EN RESTAURATION SCOLAIRE

La législation évolue avec la loi EGalim votée le 30 octobre 2018.



- Limitation du gaspillage alimentaire
- Un menu végétarien par semaine
- Fin programmée de l'utilisation des contenants jetables en plastique ou en aluminium
- Part de 20% de produits bio en 2020

Le passage au 20% de part de bio s'effectuera dès la rentrée de janvier 2020 à l'école La Clairière de La Neuville.

Il répond aux souhaits du législateur et à notre volonté de proposer des ingrédients de qualité.

La mise en œuvre de cette mesure engendre une légère hausse du tarif du repas.

Il passe ainsi à 3,60€ pour les enfants neuvilleois et à 4€ pour les extérieurs.

LIMITER LES RESTES ALIMENTAIRES

Les élèves de primaire fréquentant le restaurant scolaire participeront en janvier à une **sensibilisation sur les restes alimentaires**. Des pesées régulières seront effectuées durant quelques semaines pour évaluer les quantités jetées. L'objectif est de voir les quantités baisser en ajustant le contenu de son assiette en fonction de son appétit.



FORMATION POUR LE PERSONNEL

Le personnel communal

en charge de la restauration scolaire a bénéficié d'une formation la première semaine de septembre chez l'entreprise API qui nous livre les repas.



Il a ainsi pu visiter les cuisines où sont confectionnés les différents plats.

Une technicienne a rappelé ensuite les règles élémentaires concernant la liaison froide, de la livraison à la remise en température.

Les directives concernant l'hygiène des personnels, du matériel et des locaux ont été abordées.

VIE ASSOCIATIVE

LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Amis, seniors et jeunes retraités,
Venez vous distraire en rejoignant les membres du club **Les jeudis de la Clairière** qui se retrouvent les 1er et 3eme jeudis du mois salle des 4 saisons à côté de la mairie.

Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation. Tout cela dans une ambiance familiale. Participation : 2€ la séance

Renseignements:

Didier Escuriol

07.50.80.67.19

03.62.65.64.24

escuriol.didier@gmail.com



LES AMIS DE L'ÉCOLE

Voici le bureau de l'Association des Amis de l'école pour l'année 2019 / 2020.

Aurélie JOUGLARD est présidente, Maxime DEPOORTERE, vice-président.
Aurélie LERICHE est secrétaire, Aurore LEWANDOWICZ, vice-secrétaire.
Céline LALOYER est trésorière, Julien CAUWET, vice-trésorier.

L'association organise des manifestations ouvertes à tous permettant de financer des sorties scolaires, sorties pédagogiques, et des achats divers pour l'école.

N'hésitez pas à donner un peu de votre temps en intégrant l'équipe qui prépare, organise et anime ces manifestations.



Après le défilé d'Halloween, l'association proposera le 17 décembre un goûter de Noël pour les élèves de l'école.

STOP À LA PUB DANS MA BOÎTE AUX LETTRES

24 kg par ménage et par an en 2004, 27,6kg en 2018 !

La publicité inonde toujours plus les boîtes aux lettres avec une augmentation de 15% en 14 ans, d'après une étude réalisée dans presque 200 communes en mai 2018.

Dans un contexte de baisse de l'utilisation du papier, la distribution de prospectus publicitaires ne faiblit pas et représente, en volume, **un quart du papier consommé en France**

Cet auto-collant Stop à la pub est disponible en mairie si vous désirez limiter les publicités dans votre boîte aux lettres.



HORAIRES DE LA MAIRIE EN FIN D'ANNÉE

Durant la période des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les 23 et 30 décembre 2019.

ETAT CIVIL

Mariages

7 septembre 2019

Santiago VELASQUEZ
RODRIGUEZ et
Justine MAKOS

14 septembre 2019

Jérémy EVRARD et
Floriane FLORQUIN

21 septembre 2019

Vincent DE PEYRONNY
et Shinley SAVER

Décès

23 août 2019

Liliane CARPENTIER

10 septembre 2019

Albert DELCROIX

23 octobre 2019

Marie LHEUREUX

14 novembre 2019

Yves VERHEYDE

Site internet de la commune :

mairedelaneuville.eklablog.fr



**Inscrivez-vous à la
newsletter de la
commune.**

Recevez dans votre boîte
mail les informations pra-
tiques, les rappels d'animat-
ions, les temps forts du
village.

<http://mairedelaneuville.eklablog.fr>

Rubrique « newsletter »

Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Commission information.

Imprimé en 300 exemplaires

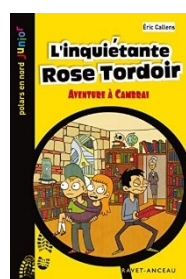
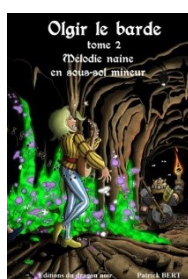
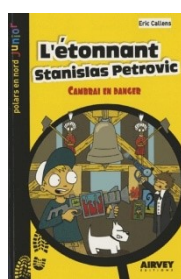
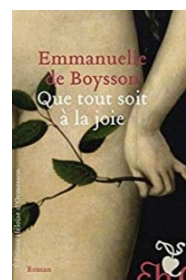
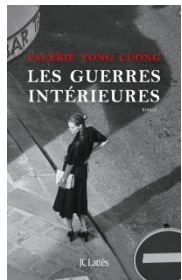
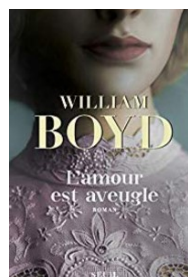
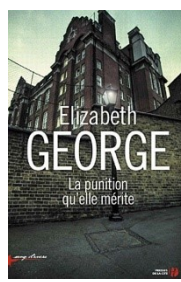
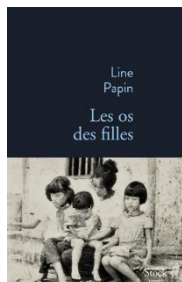
LA MÉDIATHÈQUE



Fermée du 1er au 11 décembre



La médiathèque est ouverte le **le mardi de 16h à 17h30** et le **dimanche de 10h30 à 12h**
Inscription annuelle : Enfants : gratuit jus-
qu'à 12 ans. Adultes 7€ livres et 15€ multimé-
dia Tél : 03. 20.86.53.38 mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr



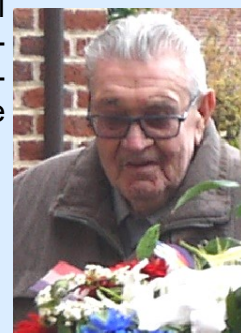
ALBERT DELCROIX

Albert Delcroix nous a quittés le 10 septembre dernier dans sa 86ème année. Artisan Menuisier-Ebéniste, il avait exercé la fonction de maire de la commune de 1976 à 1982.

Nous tenons, au nom de l'ensemble des neuvilleois et neuvilleoises, à présenter toute notre

sympathie auprès de sa famille et exprimer nos remerciements pour son travail et son dévouement au service de notre commune.

Cérémonie du
11 novembre
2018



Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle
59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr

Site : <http://mairedelaneuville.eklablog.fr>



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE